

Paris, le 31 janvier 2000

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## Publication des résultats de l'enquête mondiale sur les investissements de portefeuille coordonnée par le Fonds Monétaire International

Le FMI vient de rendre publics les résultats de la première enquête mondiale coordonnée sur les investissements de portefeuille. Décidée dans le cadre du Comité des Statistiques de Balance des Paiements du FMI, l'enquête portait sur les encours recensés fin 1997. Vingtneuf pays y ont participé. Pour la France, les données ont été collectées et élaborées par la Banque de France – Direction de la Balance des Paiements – et transmises au FMI à la fin de 1998.

Les encours recensés concernent les avoirs en titres étrangers sous forme d'actions, de titres d'OPCVM, d'obligations et d'autres titres à plus d'un an détenus par les résidents de chaque pays. Les avoirs sont ventilés par pays de résidence de l'émetteur du titre étranger. Ainsi, l'enquête permet de connaître la distribution géographique des encours d'investissements de portefeuille effectués sur une base transfrontières.

Globalement, les encours dénombrés lors de l'enquête coordonnée s'élèvent à USD 5200 milliards. Pour sa part, la Banque de France a recensé auprès des banques françaises résidentes un montant d'investissements de portefeuille en titres étrangers s'élevant à USD 305,5 milliards (soit environ 6 % du total). Les principaux contributeurs à l'enquête ont été, par ailleurs, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Japon (68 % à eux trois).

Un grand nombre de pays participants ont dû introduire de profonds changements dans leur système de collecte afin de procéder au recensement requis : soit ils n'établissaient pas encore de position extérieure (état patrimonial de la nation constitué de ses créances sur l'extérieur diminué de ses dettes ou engagements vis à vis de l'extérieur), soit ils n'étaient pas en mesure d'opérer une ventilation géographique de leurs actifs en titres étrangers.

La Banque de France, qui établit pour le compte de l'Etat la position extérieure de la France, procède à une enquête identique, sur un rythme annuel, depuis 1989. Les données pour 1997 ont été collectées, titre par titre, auprès des banques françaises résidentes puis traitées au moyen d'une base de données-titres gérée en propre sans qu'il y ait eu de développement particulier à engager, ni par les établissements bancaires, ni par la Banque de France pour confectionner les chiffres transmis au FMI.

Le communiqué officiel du FMI et les résultats détaillés de l'enquête coordonnée sont disponibles sur le site Internet du FMI. Une version française résumée des résultats sera disponible sur le site de la Banque de France fin mars en même temps que la publication de la position-titres de la France à fin 1998.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél: 01 42 92 39 00 – Télécopie: 01 42 60 36 82 Internet: http://www.banque-France.fr